Zeitschrift: Zivilschutz = Protection civile = Protezione civile

Herausgeber: Schweizerischer Zivilschutzverband

Band: 27 (1980)

Heft: 7-8

Artikel: Association professionnelle suisse de protection civile des villes :

rapport annuel 1979

Autor: Reist, F.

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-366852

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 19.10.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Association professionnelle suisse de protection civile des villes

Rapport annuel 1979

1. Introduction

Désarmement, politique de détente, accords de décentralisation, sont les thèmes primordiaux avec lesquels sont confrontés les gouvernements de plusieurs pays européens. Malgré tout, la course aux armements s'intensifie; le spectre d'une attaque surprise tourmente profondément la pensée des classes dirigeantes.

C'est la raison pour laquelle, les mesures relatives à la protection de la population, dans le cadre de la défense nationale, prennent inévitablement toujours plus d'importance. D'ailleurs, un grand nombre d'autorités civiles et militaires demandent que la protection de la population soit préparée avec davantage de moyens et, surtout, que l'amélioration de l'instruction des cadres soit plus poussée.

A l'occasion de la célébration de l'anniversaire de l'Association suisse de protection civile à Langnau, le colonel commandant de corps Jörg Zumstein faisait une déclaration au sujet de la différence de compétence rencontrée à de multiples endroits entre les cadres de la protection civile et ceux de l'armée. Dans le cas d'un conflit armé, cette inégalité n'engendrerait pas des conditions préalables propices à une collaboration efficace.

Les manœuvres du CA camp 4 «Knacknuss» révèlent aussi de nombreuses lacunes qui ne doivent aucunement passer inaperçues, même si maints aspects sont déformés. Quoique plus des deux tiers de la population disposent d'abris, les organisations de protection civile d'installations en grande partie construites et d'équipements en matériel pratiquement tous livrés, nous ne devons pas nous leurrer sur la carence de l'instruction, surtout en ce qui concerne celle des cadres. Cela doit nous inciter à contrôler, avec un esprit critique, toutes nos mesures ultérieures, comme les possibilités d'exécution et le degré de préparation de la milice.

Jusqu'à présent, dans chaque commune, l'organisation de la protection civile s'est concentrée principalement sur la protection de la population contre les dangers dus à un conflit armé dans lequel serait impliqué notre

pays. Ce printemps, l'attention du monde entier a été attirée sur une autre menace qui peut se déclencher à chaque instant: à savoir le danger provoqué par une panne d'un réacteur nucléaire! Depuis le cas de Harrisburg aux Etats-Unis, les voix qui se sont élevées pour réclamer un réexamen complet de toutes les mesures prises dans le voisinage d'une usine atomique rencontrent toujours plus d'écho. De vifs débats au sein des parlements communaux et cantonaux mettent en relief ces revendications. pourquoi il est primordial d'exécuter, plus rapidement que planifié, tous les préparatifs dans le domaine du service d'abri et, par conséquent, d'assurer en priorité l'occupation des abris, etc.

2. Rapport de l'activité

2.1 Comité 4 séances

Précédemment, l'accent principal était mis sur la représentation dans les groupes techniques de la Confédération ou sur les prises de position touchant les procédures de consultation. Nos membres souhaitent présentement que les réunions soient développées dans le cadre d'un échange d'expériences, ou que des séminaires traitant les thèmes d'actualité soient organisés. On a cherché à tenir compte de ce désir.

2.2 Représentation dans les groupes de travail de l'Office fédéral de la protec-

- Groupe de travail pour les questions du matériel dans la PC
- Groupe de travail pour les questions de l'instruction
- Groupe de travail pour le règlement administratif
- Groupe de travail pour les insignes de service et de grade

Au surplus, nous disposons d'un siège

Groupe de travail pour l'étude du concept des troupes PA

2.3 Commissions techniques de l'Union des villes suisses

- Instruction: chef, Feuz Hans, Berne
- Constructions: chef, Gehring Hugo, Zurich
- EDP (informatique): chef,

- Dirlewanger Hans, Berne
- Matériel: chef, Lehner Stefan, Lucerne
- Administration: chef, Bruggmann Paul, Saint-Gall

2.4 Membres

Lors de la dernière assemblée des membres du 16 mars 1979 à Zurich, deux personalités importantes: les colonels Rossier et Bührer orientèrent à tour de rôle les participants sur les tâches et l'organisation du service territorial et concernant les liaisons transversales qui en résultent envers la protection civile.

Le 23 mars 1979, nous vous invitions à collaborer à l'établissement d'un questionnaire destiné à une future discussion avec l'Office fédéral de la protection civile. Celle-ci se déroula le 13 juin 1979 et, le 9 octobre 1979, à Olten, nos membres furent renseignés sur les résultats: 42 représentants

étaient présents.

Cette information accrue doit être poursuivie dans le courant du prochain exercice annuel. L'étude approfondie de «l'ordre permanent relatif aux mesures à prendre dans le cas d'une mise sur pied de la protection civile» se trouve placée au premier plan. Plus tard, il faudra débuter avec la préparation des exercices d'entraînement à la conduite au sein des états-majors des directions de secteurs

L'EPF Zurich nous a orienté, durant l'année 1979, sur un exemple de planification de l'attribution par ordinateur. Toutefois, la collaboration active n'entre en ligne de compte, dans notre association, que pour trois ou quatre villes. Nous avons établi les contacts correspondants. Un nouveau groupe de travail se charge, entretemps, de leur activité. Si, ultérieurement, une possibilité de solution, adaptée aux conditions des villes de moyenne importance, en résultait, nous vous orienterions à nouveau à ce sujet.

3. Finances

Total des recettes	Fr. 6 611.60
Total des dépenses	Fr. 8 054.70
Excédent	
des dépenses	Fr. 1 443.10
Fortune	Zidegunaen
31 décembre 1979	Fr. 19 198.25

4. Conclusion

Dans cet exercice annuel, il a été tenté d'accroître l'activité de notre association professionnelle en vue de déboucher sur une participation de tous nos membres. Par des prises de contacts périodiques, nous vous avons orienté sur des problèmes d'actualité. Malgré tous ces efforts, les limites de cet échange d'expériences ne doivent pas être franchies, vu que subsistent encore fréquemment, d'une ville à l'autre, de très grandes différences au sujet de l'organisation et l'instruction.

Toutefois, nous désirons continuer notre travail dans ce sens, et espérons, à l'avenir, une participation active.

La situation politique internationale dans laquelle nous vivons nécessite, de la part de la protection civile, des mesures de protection toujours plus rapides et plus vastes pour notre population. C'est uniquement avec une collaboration étroite à tous les niveaux qu'il est possible d'approcher ce but. Association professionnelle suisse de protection civile des villes

Le président: F. Reist

Kanton Schaffhausen

Beim kantonalen Amt für Zivilschutz ist die Stelle des

Ausbildungschefs

zu besetzen.

Aufgaben:

- Selbständige Planung der Ausbildung für den gesamten Bereich des Zivilschutzes sowie für die übrigen zivilen Sparten der Gesamtverteidigung;
- Erarbeitung von Lehrplänen, Kursprogrammen und Ausbildungsunterlagen für Kurse, Übungen und Rapporte;
- Mitwirkung als Kursleiter und Klassenlehrer bei kantonalen und kommunalen Dienstanlässen;
- Ausarbeiten von einschlägigen Berichten und Vorlagen.

Anforderungen:

Führungs- und Lehrerfahrung, Organisationstalent, Gewandtheit im mündlichen und schriftlichen Ausdruck, mehrjährige berufliche Tätigkeit als Sachbearbeiter oder Instruktor des Zivilschutzes erwünscht, jedoch nicht Bedingung.

Die Besoldung richtet sich nach dem kantonalen Besoldungsdekret. \\\\

Interessenten bitten wir, ihre Bewerbungsunterlagen mit Handschriftprobe und Gehaltsansprüchen bis 20. August 1980 an H. Schlatter, Kantonales Amt für Zivilschutz, Bachstrasse 29, 8200 Schaffhausen, zu richten.



18, rue Caroubiers, 1227 Carouge, Telefon 022 42 12 55

KRUGER

protège abris anti-aériens et de protection civile contre l'humidité

Kruger+Co, 9113 Degersheir

En cas d'urgence: Téléphone 071 54 15 44 et

3117 Kiesen BE 1052 Le Mont-sur-Lausanne

Tél. 031 98 16 12

